



Décision de radiodiffusion CRTC 2012-472

Version PDF

Ottawa, le 31 août 2012

Divers titulaires

L'ensemble du Canada

Renouvellements administratifs

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio communautaire de faible puissance de langue anglaise CHLS-FM Lillooet (Colombie-Britannique), exploitée par Radio Lillooet Society, du 1^{er} septembre 2012 au 31 mars 2013, en vertu des modalités et **conditions de licence** en vigueur dans la licence actuelle.
2. Le Conseil **renouvelle** également la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio commerciale spécialisée de langue anglaise CHJX-FM¹ London (Ontario), exploitée par Sound of Faith Broadcasting, du 1^{er} septembre 2012 au 31 mars 2013, en vertu des modalités et **conditions de licence** en vigueur dans la licence actuelle.
3. La présente décision ne règle en aucune façon les questions qui pourraient être soulevées quant au renouvellement de ces licences. Les personnes intéressées pourront soumettre leurs commentaires en temps opportun.

Secrétaire général

**La présente décision devra être annexée à chaque licence.*

¹ La licence de radiodiffusion de cette entreprise a été attribuée dans *Attribution de licences à de nouvelles stations de radio devant desservir London (Ontario)*, décision de radiodiffusion CRTC 2009-39, 2 février 2009.